

**Année scolaire 2022-2023**  
**6<sup>E</sup> SÉANCE**

## **Conseil D'établissement de l'école de la Clé-du-Boisé**

### **PROCÈS-VERBAL**

Séance tenue le 20 mars 2023 à la Clé-du-boisé local 104 à 18h30

---

#### **MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT PRÉSENTS :**

##### **Représentants (parents)**

- Émilie Lamarre, présidente - absente
- Nancy St-Laurent
- Chantal Gagnon
- Isabelle Carrier - absente  
(Représentante au comité de parent)
- Pascal Goyette

##### **Parents substitués**

- Sébastien Michaud
- François Gravel - absent

##### **Membres du personnel**

- Kathleen Côté, directrice
- Sylvain Richard, enseignant
- David-Alexandre Méthot, Tech. en loisirs,
- Joëlle Bilodeau, enseignante
- Paul Rioux, enseignant

##### **Invité(e)**

- Élise Lemay, Maison des Jeunes

#### **1. 1.1 Ouverture de la rencontre à 18h30**

Le quorum est respecté.

#### **CE22-23-27 1.2 Adoption de l'ordre du jour**

Lecture de l'ordre du jour.

**II EST PROPOSÉ** par monsieur Sébastien Michaud, appuyé par monsieur Pascal Goyette et **résolu** d'adopter l'ordre du jour modifié.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

- CE22-23-28**      **1.3 Adoption du procès-verbal de la rencontre du 23 janvier** 
- II EST PROPOSÉ** par monsieur Sylvain Richard, appuyé par madame Chantal Gagnon et **résolu** d'adopter le procès-verbal tel que présenté
- ADOPTÉ** à l'unanimité
- 1.4 Suivi au procès-verbal**  
Pas de suivi
- 2. Point d'adoption**
- CE22-23-29**      **2.1 Projets d'activités**
- II EST PROPOSÉ** par madame Chantale Gagnon, appuyé par madame Nancy St-Laurent et **résolu** d'adopter les activités présentées.
- ADOPTÉ** à l'unanimité
- 3. Points de consultation**
- 3.1 PEVR**  
La direction présente le PowerPoint expliquant le PEVR du CSSDN et le sondage est complété par l'ensemble des membres du conseil d'établissement.
- 3.2 Critères de sélection d'une direction d'établissement**  
L'ensemble des membres du conseil d'établissement confirme vouloir garder les mêmes critères de sélection d'une direction d'établissement qui sont :
- Avoir du vécu au niveau de la direction d'une école primaire et secondaire;
  - Être un bon mobilisateur, motivateur et avoir un bon esprit d'équipe;
  - Avoir une bonne communication envers les parents et le personnel de l'école
  - Avoir une qualité de présence auprès des élèves
  - Avoir le souci d'améliorer continuellement les infrastructures
  - Avoir le souci des élèves a besoin particulier
  - collaboration
  - Disponibilité
  - Être équitable envers tout le personnel de l'école
  - Polyvalence
  - Respecter les valeurs véhiculées par l'école
  - Être efficace dans ses communications envers le personnel
  - Respecter ses engagements envers le personnel et les parents
  - Faire la promotion et véhiculer une image positive de l'école

- Posséder une grande capacité de leadership et d'adaptation
- Agir avec discrétion, transparence et confidentialité
- Être à l'aise avec la nouvelle technologie et doit s'y adapter

### 3.3 Mission-Vision-Valeurs de l'école

La Mission, la vision et les valeurs de l'école ont été revus en prévision du nouveau projet éducatif. La valeur « effort » a été remplacé par « engagement ».

## 4 Point d'information

### 4.1 Organisation scolaire 2023-2024

282 inscriptions au primaire et 188 inscriptions au secondaire pour un total de 470 inscriptions. 18 demandes de changement d'école autres que la Clé-du-Boisé et 4 demandes pour venir à la Clé-du-Boisé. 6 groupes de 5<sup>e</sup> année, 6 groupes de 6<sup>e</sup> année, 4 groupes de 1<sup>re</sup> secondaire et 3 groupes de 2<sup>e</sup> secondaire.

### Rapport des comités

#### 5.1 Représentant au comité de parents

La représentante au comité de parents est absente

#### 5.2 Représentant au comité EHDA

Aucun représentant

#### 4.3 Personnel de l'école

Cas de vandalisme dans les écoles de St-Étienne. Le local de l'orthopédagogue du primaire a été vandalisé, une fenêtre a été cassée et un objet sensoriel a été volé.

## 6 Questions diverses

CE22-23-30

### 7. Correspondance

#### Levée de l'assemblée

**II EST PROPOSÉ** par monsieur Paul Rioux, appuyé par madame Joëlle Bilodeau et **résolu** de levée l'assemblée à 19h26.

**ADOPTÉ** à l'unanimité



Émilie Lamarre  
Présidente



Kathleen Côté  
Directrice